

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 février 2026 à 20 h.

Sont présents :

Alain Conraud, conseiller et maire suppléant, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, Annick Bernier, conseillère, siège n° 4, Sébastien Blais, conseiller siège n° 5 et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Citoyen : 6

Formant quorum sous la présidence de M. François Bilodeau, maire, Madame Yolaine Lampron assiste à titre de greffière-trésorière.

1. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

2. Tirage loto-église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 122, Monsieur Roger Nageli de Sainte-Brigitte-des-Saults

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 87, Monsieur Harvé St-Arnaud de Sainte-Brigitte-des-Saults

Troisième prix : 150 \$ billet n° 28, Madame Linda Smith de Sainte-Brigitte-des-Saults

3. Ouverture de la réunion

25.02.2026 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour
Séance ordinaire
9 février 2026

1. Ouverture de la réunion
2. Tirage loto-église
3. Adoption de l'ordre du jour

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026
5. Comptabilité
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
6. Dossiers municipaux
 - a) ADMQ : congrès 2026
 - b) Entretien pelouse 2026
 - c) Mandat à un consultant pour agir au nom de la directrice générale
 - d) Consultation citoyenne dans le cadre de la planification stratégique
 - e) Invitation à la 10^e journée d'information sur l'eau du Centre-du-Québec
7. Voirie
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
8. Hygiène du milieu
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
9. Loisirs et culture
 - a) Camp de jour
 - b) Chasse aux cocos
 - c) Rendez-vous québécois du loisir rural
 - d) Achat de souris sans fil et de coussins pour la bibliothèque Michel-David
 - e) Appui à la mobilisation initiée par le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie visant le maintien de la tarification préférentielle de Postes Canada pour l'envoi des livres de bibliothèques
10. MRC
 - a) Compte-rendu MRC
 - b) Patrouille verte – été 2026
11. Questions diverses
12. Correspondance
13. Période de questions
14. Levée de la réunion

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026 ;

26.02.2026 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Blais

ET **RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. Comptabilité

- a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

27.02.2026 Sur proposition Nancy Fontaine
Appuyée par Christian Jutras

ET **RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois de janvier 2026, et ce, pour les montants suivants :

Déboursés directs (chèques) :	27 126,16 \$
Déboursés directs (déboursés directs) :	11 845,66 \$
Total déboursés directs	38 971,82 \$
Factures d'achats (chèques) :	11,99 \$
Factures d'achats (déboursés directs) :	36 990,32 \$
Total factures d'achats	37 002,31 \$
Rémunération nette :	34 117,17 \$
Total :	110 091,30 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Dossiers municipaux

a) ADMQ : congrès 2026

ATTENDU QUE l'ADMQ tiendra son congrès annuel, au Centre des congrès de Québec, les 17, 18 et 19 juin 2026 ;

ATTENDU QU'une formation précongrès « Quel est le verdict » aura lieu le 17 juin 2026 de 9 h à 11 h au coût de 45 \$;

28.02.2026 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Annick Bernier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'acquitter les frais d'inscription au coût de 603 \$ plus les taxes applicables pour la directrice générale, Madame Mathilde Potvin, ainsi que toutes les dépenses inhérentes pour le congrès annuel de l'ADMQ prévu du 17 au 19 juin 2026 au Centre des congrès de Québec ;
- d'acquitter les frais pour la formation précongrès « Quel est le verdict » du mercredi, 17 juin 2026 à la directrice générale, Madame Mathilde Potvin au coût de 45 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Entretien pelouse 2026

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a mis en place, depuis quelques années, le projet d'entretien des pelouses des terrains municipaux pour impliquer les jeunes de plus de 14 ans dans la municipalité ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont toujours de l'intérêt pour ce projet ;

29.02.2026 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que le formulaire de mise en candidature soit publié dans la parution du journal Le Jaseur du mois de mars et sur la page Facebook de la municipalité pour les étudiants de plus de 14 ans désirant faire l'entretien des pelouses pour la saison estivale 2026 ;
- de mandater Messieurs Alain Conraud et Christian Jutras, conseillers municipaux et Madame Mathilde Potvin, directrice générale et greffière-trésorière comme personnes responsables pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Mandat à un consultant pour agir au nom de la directrice générale

ATTENDU QUE la directrice générale est appelée à s'absenter temporairement de ses fonctions ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite assurer la continuité des opérations administratives de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité juge opportun de mandater un consultant afin d'agir au nom de la directrice générale pour la durée de son absence ;

30.02.2026 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater Madame Yolaine Lampron à titre de consultante pour agir au nom de la directrice générale de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults et ce jusqu'à la fin de son mandat qui inclut :

- assister le Conseil municipal lors des séances ;
- exercer les fonctions administratives nécessaire à la tenue des séances du conseil ;
- signé lorsque requis les documents des procès-verbaux et autres actes administratifs relevant du mandat.

Que ce mandat est accordé sous l'autorité du Conseil municipal et conformément aux lois applicables notamment le code municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Consultation citoyenne dans le cadre de la planification stratégique

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite se doter d'une planification stratégique afin d'identifier les valeurs, la vision, les orientations et les actions qui guideront ses choix à court et moyen terme ;

ATTENDU QU'une première rencontre de travail a eu lieu le 22 janvier 2026 entre les membres du comité de la planification stratégique et Madame Bianca

Sévigny, agente de développement – volet concertation à la Corporation de développement communautaire Drummond (CDC Drummond) ;

ATTENDU QU'il a été convenu lors de cette rencontre de travail d'organiser une consultation citoyenne au printemps 2026 afin de recueillir les idées et les opinions des Brigittois et des Brigittoises sur le développement de leur municipalité au cours des prochaines années ;

ATTENDU QU'un montant de 2 500 \$, taxes nettes, est prévu au budget 2026 pour l'élaboration de la planification stratégique ;

31.02.2026 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Annick Bernier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accorder un montant de 1 500 \$, taxes nettes, pour l'organisation de la consultation citoyenne qui aura lieu le samedi 11 avril de 9 h 30 à 11 h au centre communautaire ;
- de mandater Madame Bianca Sévigny, agente de développement – volet concertation à la Corporation de développement communautaire Drummond (CDC Drummond), pour planifier et animer la consultation citoyenne au montant de 100 \$ / l'heure ;
- de mandater Madame Geneviève Payette, coordonnatrice aux loisirs et aux communications, pour faire la promotion de la consultation citoyenne et pour procéder à l'achat des breuvages et des collations (fruits et viennoiseries) ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) **Invitation à la 10^e journée d'information sur l'eau du Centre-du-Québec**

ATTENDU QUE les organismes de bassins versants du Centre-du-Québec – GROBEC, COPERNIC et COGESAF ainsi que le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) organisant la 10^e journée d'information sur l'eau du Centre-du-Québec ;

ATTENDU QUE l'édition 2026 aura pour thème « *Connectivité et résilience des milieux hydriques* » ;

ATTENDU QUE l'événement se tiendra le 26 février 2026, au pavillon du Mont Arthabaska de Victoriaville ;

ATTENDU QUE la participation à cet événement représente une opportunité pertinente œuvrant en environnement ou gestion de l'eau ;

32.02.2026 Sur proposition de Sébastien Blais
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser Monsieur Christian Jutras, conseiller municipal, à assister à la 10^e journée d'information sur l'eau du Centre-du-Québec le 26 février 2026 au pavillon du Mont Arthabaska de Victoriaville ;

- de défrayer les frais de déplacement et autres frais inhérents, s'il y a lieu, de celui-ci pour cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Voirie

a) **Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

Monsieur François Bilodeau, Maire, fait un compte-rendu des activités mensuelles de la voirie et donne des explications, s'il y a lieu.

8. Hygiène du milieu

a) **Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Monsieur Alain Conraud, conseiller municipal, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas – Saint – François.

9. Loisirs et culture

a) **Camp de jour**

ATTENDU QUE la Municipalité n'offre pas un service de camp de jour sur son territoire ;

ATTENDU QUE les citoyens doivent inscrire leurs enfants dans un camp de jour offert dans une municipalité voisine de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

ATTENDU QUE des frais de non-résident sont exigés aux citoyens de Sainte-Brigitte-des-Saults pour inscrire leurs enfants dans un camp de jour offert dans une municipalité voisine ;

33.02.2026 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de rembourser pour la saison estivale 2026, sur preuves justificatives, les frais de non-résident jusqu'à concurrence de 75 dollars par enfant inscrit dans un camp de jour dans une municipalité voisine ;
- que le remboursement des frais de non-résident peut s'effectuer jusqu'au 30 septembre 2026 ;
- de publiciser l'information dans le journal Le Jaseur et sur la page Facebook de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Chasse aux cocos

ATTENDU QUE le Service des loisirs de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults désire organiser une chasse aux cocos le 4 avril 2026 ;

ATTENDU QU'un montant de 630 \$, taxes nettes, est prévu au budget 2026 pour la tenue de cette activité familiale ;

34.02.2026 Sur proposition de Sébastien Blais
Appuyée par Annick Bernier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accorder un budget de 630 \$, taxes nettes, pour l'organisation de la chasse aux cocos 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Rendez-vous québécois du loisir rural

ATTENDU QUE la région du Centre-du-Québec sera l'hôte de la 13^e édition du Rendez-vous québécois du loisir rural (RDVQLR) qui se tiendra dans la MRC de Bécancour à l'Auberge Godefroy les 5, 6 et 7 mai 2026 ;

ATTENDU QUE la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, Madame Geneviève Payette, désire participer aux différents ateliers offerts dans le cadre de cet événement organisé par Loisir Sport Centre-du-Québec (LSCQ) ;

ATTENDU QUE le coût d'inscription est de 172,46 \$, taxes incluses, pour les professionnels en loisir qui travaillent dans la région du Centre-du-Québec ;

ATTENDU QU'un montant de 500 \$, taxes nettes, est prévu au budget 2026 pour offrir des activités de formation et de perfectionnement à la coordonnatrice aux loisirs et aux communications ;

35.02.2026 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, Madame Genevieve Payette, à s'inscrire à la 13^e édition du Rendez-vous québécois du loisir rural (RDVQLR) qui se tiendra dans la MRC de Bécancour à l'Auberge Godefroy les 5, 6 et 7 mai 2026 au coût de 172,46 \$, taxes incluses, et de lui rembourser ses frais de kilométrage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Achat de souris sans fil et de coussins pour la bibliothèque Michel-David

ATTENDU QUE la coordonnatrice de la bibliothèque municipale souhaite faire l'achat d'une souris sans fil pour le poste 1 et a soumis un prix d'Amazon au montant de 19,99 \$ plus taxes applicables ;

ATTENDU QUE la bibliothèque Michel-David désire améliorer le confort et l'aménagement des espaces de lecture pour les activités jeunesse et pour les zones de détente ;

ATTENDU QUE la coordonnatrice de la bibliothèque municipale a soumis des prix d'Amazon pour faire l'achat de six (6) coussins ronds et six (6) coussins carrés au montant de 96,99 \$ chaque plus taxes applicables ;

36.02.2026 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter de faire l'achat d'une souris sans fil pour la bibliothèque Michel-David au montant de 19,99 \$ plus taxes applicable ;
- d'accepter de faire l'achat de six (6) coussins ronds et de six (6) coussins carrés pour la bibliothèque Michel-David au montant de 96,99 \$ chaque plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Appui à la mobilisation initiée par le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie visant le maintien de la tarification préférentielle de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques

ATTENDU QUE les bibliothèques publiques jouent un rôle essentiel dans l'accès direct et équitable à la culture, à l'éducation et à l'information pour l'ensemble de la population ;

ATTENDU QUE le prêt entre les bibliothèques et l'envoi de documents par la poste constituent un service fondamental, particulièrement pour les petites municipalités et les citoyens vivant en régions ;

ATTENDU QUE la tarification réduite offerte par Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques permet de maintenir des services accessibles et financièrement viables pour les municipalités ;

ATTENDU QUE toute augmentation significative ou l'abolition de cette tarification réduite aurait des impacts directs sur l'offre de services des bibliothèques, leurs budgets et l'accessibilité pour les usagers ;

ATTENDU QU'une mobilisation nationale est en cours afin de demander à Postes Canada et au gouvernement fédéral de maintenir cette tarification préférentielle pour les livres de bibliothèques ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults est préoccupée de l'impact concret qu'aurait l'abolition de cette tarification sur les services de sa bibliothèque et de ses usagers ;

37.02.2026 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults appuie le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie dans la mobilisation nationale visant le maintien de la tarification réduite de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques ;
- que la Municipalité reconnaisse l'importance de cette mesure pour assurer l'accessibilité aux services de bibliothèque, notamment pour les citoyens des petites municipalités et des régions ;
- que la Municipalité demande au gouvernement fédéral de préserver cette tarification préférentielle pour les bibliothèques publiques et retirer du projet de loi C-15 la proposition d'abroger les dispositions du paragraphe 19(1)(g) de la Loi sur la Société canadienne des postes ;
- que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Services publics et de l'approvisionnement du Canada, l'honorable Joël Lightgound, ainsi qu'au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur François Bilodeau, Maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de Drummond.

b) Patrouille verte – été 2026

ATTENDU QUE la ville de Drummondville n'offrira pas de patrouille verte cette année ;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond désire avoir les intentions des municipalités si nous désirons tout de même avoir l'option de la Patrouille verte afin d'évaluer les options possibles ;

38.02.2026 Sur proposition de
Appuyée par

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de mentionner notre intention à la MRC de Drummond avant le 12 février 2026 pour participer / ne pas participer au projet pilote de la patrouille verte pour l'événement de la « La Tablée du village de Sainte-Brigitte-des-Saults 2026 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. Questions diverses

12. Correspondance

La directrice générale et greffière-trésorière fait le dépôt de la correspondance reçue, s'il y a lieu, du mois de janvier 2026.

13. Période de questions

La période de questions est ouverte et les sujets abordés sont les suivants ;

- Demande concernant le tournoi de golf si possibilité de faire photocopies gratuitement ;
- Demande de renseignements sur les travaux sur le rang St-Joseph si possibilité de récupérer l'asphalte que nous enlèverons.

14. Levée de la réunion

39.02.2026

Il est 20 h 38, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, Monsieur François Bilodeau, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

François Bilodeau
Maire

Mathilde Potvin
Directrice générale